

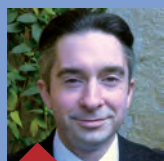


Châteldon

Informations municipales 2013



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez



 **Tony Bernard**
Maire

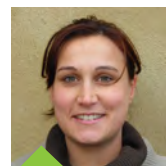
2



 **Bernard Cartailier**
1^{er} adjoint



 **Lionel Louradour**
Conseiller municipal délégué



 **Myriam Gunther**
Conseillère municipale



 **Michel Borie**
2^e adjoint



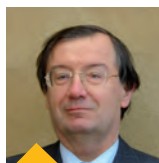
 **Caroline Dalet**
Conseillère municipale déléguée



 **Bruno Dessauge**
Conseiller municipal



 **Patricia Chataing**
3^e adjointe



 **Didier Dionnet**
Conseiller municipal délégué



 **Marie Franquesa**
Conseillère municipale



 **Guillaume Joubert**
4^e adjoint



 **Christian Rosenfeld**
Conseiller municipal



 **Josée Parraud**
Conseillère municipale

Infos mairie

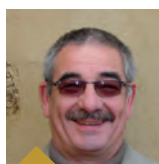
Téléphone : 04 73 94 60 65 - Télécopie : 04 73 94 67 01
mairie@chateldon.com

Ouverture au public du secrétariat :

Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les adjoints, il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé. La recherche généalogique ne s'effectue que pour les registres vieux de plus de soixante quinze ans. Uniquement le vendredi de 14h30 à 17h.



 **Bernard Szollosi**
Conseiller municipal



 **Laetitia Barthelemy**
Conseillère municipale



s o m m a i r e

- ▲ L'équipe municipale p. 4
- ▲ Travaux p. 6
- ▲ Hameaux p. 10
- ▲ Petit coin de nature p. 8
- ▲ Culture p. 12
- ▲ Associations p. 14
- ▲ Entre allier et bois noirs p. 16
- ▲ Logement p. 17
- ▲ Services p. 18
- ▲ Agenda p. 20



Photos de couverture

Vue de Châteldon
par Anne-Sophie Ricord

Directeur de publication

Tony Bernard

Rédaction et saisie des textes

Guillaume Joubert, Caroline Dalet,
les associations.

Photos

Mairie, Guillaume Joubert,
Didier Dionnet, Caroline Dalet,
Dominique Meley, Anne-Sophie Ricord,
les associations et l'école.

Conception, réalisation

www.viceversa-clermont.fr

Impression

Phi'print
Imprimé sur papier recyclé

Parution : annuelle
Distribué gratuitement
aux habitants de Châteldon
Tirage : 1 000 exemplaires
Dépôt légal : Janvier 2013

**Vous pouvez nous faire part
de vos suggestions
en écrivant à la mairie :**
Rue des Sept carreaux
63290 Châteldon



Discours à l'occasion de la Sainte-Barbe des pompiers



é d i t o d u m a i r e

Les résultats du dernier recensement, connus depuis peu, démontrent la poursuite d'une hausse démographique sur la commune. La progression du nombre d'habitants, déjà relevée lors du recensement de 2006, confirme l'inversion d'une courbe de baisse continue de la population depuis 1945.

Une politique volontariste doit donc être poursuivie dans le domaine de l'habitat. Le nombre de logements encore vacants nous indique clairement la voie à suivre pour améliorer cette tendance. L'étude conduite à l'échelle du parc Livradois-Forez et alimentée à Châteldon par les travaux du collectif ETC composé d'architectes, d'urbanistes et de graphistes, doit permettre d'identifier les freins à l'attractivité des centres bourg. Nous devons également poursuivre nos réflexions sur l'aménagement d'un nouveau quartier entre la rue du stade et la rue des écoles, ainsi que la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Par ailleurs nous avons décidé d'aider à la rénovation des façades des principaux bâtiments du centre bourg. La réappropriation de l'espace public par les habitants est une mé-

thode qui doit conduire les citoyens et les élus à produire ensemble des projets qui résultent d'une implication de tous à la définition de ce qui est bon pour l'intérêt général, c'est-à-dire profitable au plus grand nombre.

La vitalité des commerces et des services conditionne également l'attractivité. Nous ne pouvons que nous réjouir, en 2012, de l'installation d'un nouveau médecin, mais aussi d'un salon de coiffure. L'année 2013 sera consacrée, entre

**"Il est bien des choses
qui ne paraissent
impossibles
que tant qu'on
ne les a pas tentées."**

André Gide

autre, à la mise en œuvre d'une solution pour l'accueil d'une boulangerie, traduisant ainsi le souci constant du développement et de la pérennisation des commerces. Les services publics doivent s'adapter à l'évolution des besoins et des circonstances. La crise que nous traversons ne doit rien au hasard et sa résorption passe par une politique volontariste de relance de la consommation, avec la mobilisation de l'intelligence collective pour définir les meilleures façons écologiques et sociales pour répondre aux besoins des citoyens et des gé-

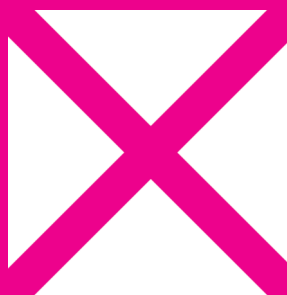
nération futures.

C'est tout le sens de la décision de diminuer, en moyenne, de 50 % les tarifs de la cantine scolaire et de la garderie, tant ces services paraissent incontournables à la satisfaction de besoins humains essentiels. La solidarité est une condition de sortie de crise, mais elle est aussi une valeur qui donne du sens à la vie. L'autre n'est pas le problème, il est la solution, solution sans laquelle il n'est pas de vivre ensemble possible, ni de République qui vaille.

L'activité économique est une autre des clefs de l'attractivité d'un territoire. Si les principales entreprises de la commune sont en bonne santé, nous sommes solidaires des salariés qui perdent leur emploi en raison de la voracité d'actionnaires qui n'ont plus leur pays comme patrie républicaine mais seulement l'argent (Preciturn à Thiers, Candia à Saint-Yorre, et O-I sur son site de Puy-Guillaume suite à la décision de fermeture du four n°7, et tant d'autres...). Ces accapareurs sans scrupules démontrent qu'ils sont dans une logique de confrontation violente avec l'intérêt général. Sans cette prise de conscience, aucune politique publique de développement industrielle et économique ne sera à la hauteur des enjeux de notre époque.

Voilà une belle conviction, qui me conduit à vous souhaiter, avec enthousiasme, à toutes et tous, une très bonne année 2013 !▲

Tony Bernard



Participation municipale

La commune participe comme chaque année au financement du fonctionnement de l'école publique par l'achat régulier de matériel (tables, chaises, tableaux), pour un total de 1900 euros pour la rentrée 2012. Cette somme s'ajoute au budget de la caisse des écoles d'un montant de 12 000 € pour l'année 2012.

4

En ce qui concerne le financement de l'enseignement musical, la commune peut s'appuyer sur une subvention du conseil général du Puy-de-Dôme de 230 euros pour l'année 2011/2012.



Les enfants en classe de mer

École George Sand

L'école accueille, depuis septembre, 64 élèves, répartis en 3 classes :

La maternelle (Valérie Bussac et Stella Fradin)
CP – CE1 (Gaëlle Bensakel et Nicolas Hermille)
CE2 - CM1 - CM2 (Vanessa Cognet et Nicolas Hermille)

L'année scolaire passée s'est déroulée autour du projet de séjour en classe de mer. Les élèves du CP au CM2 sont partis à l'île de Ré pour une semaine. Ce séjour fut une réussite. Les enseignants tiennent à remercier une nouvelle fois leurs partenaires financiers, qui se sont associés à la coopérative scolaire pour permettre à ce beau projet de voir le jour : l'Amicale Laïque, à hauteur de 5 000 €, la Mairie pour 2 000 € et les parents d'élèves (qui ont participé à hauteur de 50 à 120 € par enfant).

L'année s'est clôturée par un repas "auberge espagnole", avec projection d'un diaporama de la classe de mer et exposition photos; puis par la fête de l'école où les enfants ont pu montrer le travail effectué tout au long de l'année avec Sandrine Vernin, intervenante en musique à l'école. Pour cette année scolaire 2012 2013, les 3 classes de l'école participent à un projet autour du pisé, action soutenue par le Parc Naturel Régional Livradois Forez : observation des constructions utilisant la terre dans le village, découverte du matériau terre, manipulation et techniques. Un travail littéraire est également mis en place avec une participation des 3 classes au "Livre Elu en Livradois Forez" : les enfants, après avoir lu une sélection de livres, éliront leur livre préféré.

La classe de CE2 CM1 CM2 travaillera sur le thème du cirque, en lien avec le livre élu et la future résidence à Châteldon de Louis Terver, comédien clownesque.

L'école bénéficie d'une garderie périscolaire (à partir de 7h30 le matin puis jusqu'à 18h30 le soir) assurée par Roseline Becker et Aurore Rougeron.

La cantine, entièrement biologique, est de plus en plus fréquentée. La cuisine, les deux services et la surveillance sont assurés par Sylvie Planche, Yannick Bigay, Stella Fradin et Aurore Rougeron.

Merci à toutes les personnes et les associations qui aident, de diverses manières, notre école et nos élèves ; et sans lesquelles de tels projets ne pourraient exister. ▲



Fête de l'école

Cantine

La commune de Châteldon, consciente des difficultés financières liées à la situation du pouvoir d'achat des familles, ainsi que de l'aspect essentiel de l'accès à la cantine a décidé, dans sa séance du 6 novembre dernier, de redéfinir les tarifs pratiqués pour les repas à la cantine et pour les garderies scolaire et périscolaire.

Le conseil municipal considère qu'il n'est pas concevable que des enfants restent à la porte de ces services en raison de la situation financière des parents. Il n'est pas non plus souhaitable qu'une charge

anormalement élevée pèse sur des familles relevant de la classe dite "moyenne" alors qu'elles disposent de revenus plutôt modestes et que l'aisance financière se situe bien au-dessus des revenus qu'ils perçoivent.

Une amélioration économique durable n'est pas possible avec une politique d'austérité généralisée. La sortie de crise passe par une politique volontariste favorisant une consommation de biens et services essentiels et non superflus, tenant compte des conditions sociales et écologiques, à des prix abordables.

Dans cet objectif, la progressivité des

tarifs déjà instaurée a été revue, afin de correspondre à la situation réelle des familles. Les tarifs ont été diminués et une gratuité a été instaurée en dessous d'un certain montant de quotient familial mensuel. La diminution globale des coûts est supérieure à 50 % en moyenne pour l'ensemble des tarifs. Compte-tenu des situations actuelles connues, toutes les familles connaîtront une baisse de tarif.

Cette décision est importante et a un coût pour la commune. D'autres dépenses devront être réduites.

Cette baisse des tarifs, qui s'ap-



Nouveaux tarifs (pour un montant de quotient familial mensuel)

Cantine

- jusqu'à 400 € de quotient familialgratuité
- de 401 € à 625 € de quotient familial :1.50 € par repas
- de 626 € à 915 € de quotient familial :2.30 € par repas
- de 916 € à 1 400 € de quotient familial :2.80 € par repas
- de 1 401 € à 2 000 € de quotient familial :3.40 € par repas
- de 2 001 € à 2 500 € de quotient familial :4.00 € par repas
- ≥ 2 501 € de quotient familial :5.10 € par repas

Garderie du midi (tarif journalier) Garderie périscolaire (tarif horaire)

- jusqu'à 400 € de quotient familial :gratuité
- de 401 € à 625 € de quotient familial :1.00 € par enfant
- de 626 € à 915 € de quotient familial :1.10 € par enfant
- de 916 € à 1 400 € de quotient familial :1.50 € par enfant
- de 1 401 € à 2 000 € de quotient familial :1.90 € par enfant
- de 2 001 € à 2 500 € de quotient familial :2.50 € par enfant
- ≥ 2 501 € de quotient familial :3.00 € par enfant

plique depuis le mois de novembre, n'a aucune incidence sur la qualité des repas servis à la cantine, issus de l'agriculture biologique, ni sur la présence des personnels de restauration, de surveillance ou d'animation.

Il est précisé que l'accès à ces services nécessite une inscription en mairie. En l'absence de l'attestation de quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué ▲

Des aides pour les travaux

Les règles imposées par le règlement de la ZPPAUP peuvent occasionner un surcoût par rapport à une réalisation classique.

La commune est donc partenaire de la Fondation du Patrimoine avec laquelle elle a signé une convention.

Dans la majeure partie des cas, il s'agit d'aide pour les travaux liés aux parties visibles depuis la voie publique, permettant de conserver et mettre en valeur les caractéristiques d'origine du bâtiment.

Les réfections de toitures, façades, huisseries, ainsi que les honoraires d'architecte entrent dans le cadre des dépenses éligibles. Pour avoir la liste précise des aides et leur montant, le secrétariat de mairie se tient votre disposition.

Vous pouvez aussi visiter le site suivant :

www.fondation-patrimoine.com
04 73 32 99 80.



Performance énergétique

Une étude a été confiée au bureau d'étude ENOPHI, afin de réaliser un audit énergétique sur la salle polyvalente. Cette étude doit permettre d'identifier l'ensemble des causes des déperditions énergétiques de ce bâtiment.

6 Cela concerne autant les usages quotidiens que les défauts techniques du bâtiment.

Cette étude, financée à 60% par l'Etat, est la première étape d'un processus de réhabilitation fonctionnelle et esthétique de ce bâtiment.

Ce processus a été défini comme prioritaire par le conseil municipal.

La salle polyvalente représente un enjeu important au regard de la vie châtelonnaise, c'est un lieu de rencontre, de convivialité, un lieu très important pour les associations.

C'est d'autre part un bâtiment central dans le bourg et sa dimension esthétique ne peut pas être mise de côté au regard du "Label des Plus beaux villages de France".



Berges du Vauziron

Ce n'était pas prévu au budget 2012, mais les intempéries du printemps ont causées de graves dommages sur la commune, notamment sur les berges du Vauziron du parc jusqu'à la station d'épuration, sur le chemin de Chabot à Bonneval. Ces dommages nécessitaient d'intervenir rapidement, c'est pourquoi une stabilisation des berges du Vau-

ziron a été réalisé en octobre, une partie en enrochement et une partie avec la technique dite du génie végétal adaptée à ce type de contexte. Le chemin de Chabot a été réparé avec l'intervention d'ERDF, qui a réalisé une fouille en bordure de chemin, elle aussi touchée par les intempéries ▲



Maison de vigneron

Le premier gîte de caractère des Maisons de vigneron est commercialisé depuis le mois de septembre. Son aménagement a pris fin cet été avec l'acquisition du matériel électroménager. Les services techniques vont maintenant se pencher sur l'aménagement du jardin, et la

deuxième maison sera ensuite mise en chantier. Le financement de cette opération est assuré par le Conseil Général, les fonds européens et un mécénat de la Fondation de Chambrun qui soutient ainsi une opération exemplaire de sauvegarde du patrimoine de la commune ▲

Voirie

En 2012, plusieurs rues de la commune ont été rénovées.

La rue de la Tannerie tout d'abord, qui se dégradait chaque année un peu plus, a fait l'objet d'un traitement particulier avec application d'un enrobé à chaud et création de bordures d'accollements permettant à la fois l'évacuation de l'eau et la circulation des piétons. Esthétiquement, cette réalisation permet de mettre en valeur le parc. La voirie de la rue des Condamines a également été rénovée, permettant aux piétons qui s'y promènent chaque jour de le faire en toute sécurité.

Enfin, la voirie centrale du lotissement des Combes a également été traitée. Ces trois rues représentent un peu plus de 100 000 € de travaux (inclus la reprise du réseau d'eau de la rue de la Tannerie).

A la fin de l'année 2012, c'est un rebouchage des trous dans le centre-bourg, et les hameaux qui a été assuré.

La voirie de la partie basse du chemin de Chez Morel fait également l'objet de devis pour être éventuellement rénovée en 2013 ▲



Rue des Condamines

Eau potable

Le forage

L'étude conditionnant la faisabilité de dilution de l'eau du forage avec les autres ressources nous a été rendue. Elle a été présentée à l'Agence Régionale de Santé pour qui deux conditions sont nécessaires : le rapport des analyses de radioactivité devra montrer que les seuils tolérés ne sont pas dépassés, et un traitement sera utilisé pour diminuer les taux d'arsenic et de manganèse.

Une astreinte mise en place pour le service des Eaux

A la suite des fortes gelées du mois de février, de nombreux compteurs d'eau ont été endommagés, entraînant de nombreuses fuites sur le réseau. Afin d'assurer la continuité du service public et de la distribution en régie publique de l'eau, le conseil municipal a souhaité mettre en place un système d'astreintes. Le personnel des services techniques est désormais mobilisable chaque week-end en cas d'évènement imprévu, comme les réparations de fuites notamment. En cas de nécessité, la personne de permanence pourra être jointe le week-end (du vendredi au lundi) en composant le : 06 48 59 64 92. Cette mesure a un coût pour le budget communal, mais la municipalité a souhaité se donner les moyens d'être réactive en dehors des horaires habituels. Cette série de fuites sur les compteurs des particuliers doit également amener chacun à vérifier la bonne isolation de son compteur d'eau. Pour rappel, le remplacement d'un compteur d'eau, en dehors de son usure normale est facturé 1 000 euro.

Tarifs du service de l'eau potable

Tarifs au m³ sur la facturation 2013 (consommation 2012)
0.00 € / m³ d'eau pour une consommation de 0 à 9 m³
(pour les résidences principales)
0.85 € / m³ d'eau pour une consommation de 10 à 49 m³
1.00 € / m³ de 50 à 199 m³
1.60 € / m³ de 199 à 249 m³
2.20 € / m³ au delà de 249 m³
1.60 €/ m³ à partir de 1000 m³ pour industrie et agriculture

Tarifs de la redevance d'entretien :
50 € pour les résidences principales
85 € pour les résidences secondaires

Branchement d'eau : 1000 €
Déplacement compteur : 200 €
Dépose compteur : 70 €
Repose compteur : 100 €
Fermeture ou ouverture de bouche à clé : 20 €
Bris de scellés ou remplacement d'un compteur détérioré : 100 €

Assainissement Collectif

Tarifs du service de l'assainissement collectif

Tarifs au m³ sur la facturation 2013 (consommation d'eau 2012)
0,67 € / m³ d'eau pour une consommation inférieure à 49 m³
0,75 € / m³ de 50 à 199 m³
0,97 € / m³ de 200 à 249 m³
1,16 € / m³ au delà de 249 m³
Tarifs de la redevance : 30 €
Branchement assainissement : 600 €

SPANC

Redevance annuelle : 10 €
Contrôle installation neuve : 300 €

Un nouveau commerce à Châteldon Nouvel'Hair

La municipalité souhaite la bienvenue à Élodie Juillard qui a ouvert, le 2 novembre, son salon de coiffure "Nouvel'Hair" au 8 place Jean Jaurès. Le jeudi, elle assure des visites à domicile.
Horaires : Du mardi au vendredi 8h30-12h / 14h-18h30.
Samedi 8h30 – 16 h.
Tel : 04 73 53 10 01



Consultation du cadastre

Le site Internet www.cadastre.gouv permet la consultation du plan cadastral sur tout le territoire et d'éditer gratuitement des extraits de plans. Il est également possible de consulter les plans de la commune au secrétariat de mairie.



Deux défibrillateurs

ont été installés sur la commune, un à la salle polyvalente et l'autre sur la place Jean Jaurès.

Vous souhaitez entreprendre des travaux

Le code de l'urbanisme impose de nombreuses règles qui sont complétées et adaptées dans la plupart des communes dans un document appelé le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
Constitué de différentes zones, le P.L.U. s'applique pour la quasi-totalité des constructions ou modifications sur un bâtiment existant. Pour le centre du bourg, la protection du patrimoine est assurée par une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager).
Rappel important : chaque fois que vous prévoyez des travaux, (construction d'une maison, ravalement de façade, changement de fenêtres, réfection de toiture, peinture de volets...) vous devez obligatoirement, selon leur nature, remplir un formulaire de demande de permis de construire ou de déclaration préalable. Ces formulaires sont disponibles en mairie où tous les renseignements vous seront apportés pour les remplir. Une fois complétée, votre demande fera l'objet d'une instruction par les services de l'État (Direction Départementale des Territoires et, le cas échéant le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine si votre projet est situé dans la ZPPAUP). En cas de doute, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.



Covoiturage

La commune de Châteldon vient de signer une convention avec le Conseil général pour la labellisation d'une aire de covoiturage sur l'esplanade du souvenir. Une signalétique spéciale va bientôt être mise en place. Le covoiturage est une solution à la fois écologique, économique et conviviale au problème de la voiture.

Une solution écologique

Le covoiturage permet de réduire les émissions de CO₂, fluidifier le trafic

Une solution économique

Le covoiturage permet de diviser les frais de transport pour le travail au moins par 2.

Si on considère que 3 personnes covoiturent sur un trajet de 30 km avec un coût de 0,2 € / km. L'économie réalisée est de 1760 euros par an.

Des économies pour la collectivité.

Les infrastructures routières représentent une part conséquente du budget des collectivités.

Développer le covoiturage c'est réduire la pression sur les installations routières.

Une solution conviviale

Le covoiturage permet de rencontrer des collègues que l'on ne côtoie pas au quotidien mais qui habitent près de chez nous, de briser la monotonie d'un voyage.



Une autre utilisation d'une place de parking



La place de la voiture

La voiture tient une place primordiale dans notre vie de tous les jours.

En effet, 60% des déplacements en ville se font en voiture particulière, 27% à pieds.

Plus surprenant, 1 trajet en voiture sur 2 est réalisé sur une distance inférieure à 3 km, ceci alors que faire 500 mètres à pieds prend 8 minutes, évite la recherche de place de stationnement et les problèmes de surconsommation et de pollution liés au démarrage (la voiture consomme et pollue énormément au cours des premiers kilomètres quand le moteur est froid). Pour parcourir jusqu'à 5 km en ville, le vélo est le mode de transport le plus rapide ! Le budget moyen consacré à l'automobile a augmenté de 22 % par ménages sur une période allant de 1990 à 2010, pour atteindre 4500 euros par an en 2011. Le problème du stationnement L'espace public est une ressource limitée, ce qui pose la question de son affectation entre les différents

usages possibles : transports, espaces verts, équipements, habitations. L'espace public dévolu aux transports est lui-même réparti entre les différents modes de transport (trottoir, piste cyclable, chaussée) d'une part, entre la circulation et le stationnement d'autre part. Ce dernier point est très important dans le cas de l'automobile puisqu'en ville les voitures stationnent près de 90 % du temps. Le stationnement est un élément clé de la régulation des transports urbains car l'intensité du trafic automobile est directement liée au nombre de places de stationnement. En effet, les automobilistes utilisent plus volontiers leur voiture lorsque le stationnement est facile.

Dans un village comme Châteldon, la voiture présente plusieurs nuisances. Pour les piétons circulant sur les trottoirs et obligés de se déporter sur la chaussée à cause d'un stationnement anarchique. Mais aussi pour les riverains confrontés au bruit et à la vitesse des véhicules traversant le bourg. La municipalité réfléchit à réduire la place que prend la voiture dans le bourg, élément primordial dans une démarche d'obtention du label Plus Beaux

Villages de France. Plusieurs solutions sont étudiées par les élus, comme la mise en places de bornes empêchant le stationnement anarchique, la construction de garages et de parkings extérieurs au bourg, la piétonisation de certaines rues...

Les trajets courts (dans le bourg au moins) peuvent facilement être effectués à pied ou en vélo, d'autant plus que c'est très bon pour la santé !

Quelques solutions simples pour éviter les surconsommations d'énergies :

Des pneumatiques sous-gonflés entraînent une surconsommation de carburants d'environ 3% pour un déficit de seulement 0,3 bar.

Le fait de rouler avec une galerie entraîne également une surconsommation de carburants. Celle-ci varie de 10% pour une galerie vide à 15% pour une galerie chargée. A 120 km/h, ces 15% coûtent 1 litre de carburant pour 100 km.

Enfin, en ville, les systèmes de climatisation automobile actuels augmentent la consommation de carburant d'environ 30% (15% sur route) pour les moteurs essence et d'environ 35% (20% sur route) pour les moteurs Diesel ▲

Désherbage thermique

Les services techniques ont testés pendant la période estivale un tout nouveau dispositif de désherbage thermique à eau chaude. Il s'agit de rechercher un système de désherbage non polluant, puisque la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans l'abandon des dés herbants chimiques.

Jusqu'ici, les agents utilisaient des dispositifs de désherbage à gaz qui brulaient les plantes spontanées. Ce dispositif n'apportait pas toute satisfaction (inconfort d'utilisation, coût élevé).

Un système de désherbage thermique à eau chaude a donc été utilisé de juin à octobre. Le principe : les cellules végétales éclatent sous l'effet du choc thermique. La commune envisage d'acheter ce dispositif dès 2013. Mais cette évolution n'a de sens que si l'ensemble des habitants s'impliquent dans cette double démarche : Dés herber sans polluer les sols et les nappes phréatiques, et accepter quelques herbes dans les rues ! ▲



Une reconquête du Vécou

Le secteur du Vécou est particulièrement important dans le paysage Châteldonnois, tant pour ceux qui s'y promènent quotidiennement, que pour ceux qui habitent en lisière.

Il constitue également l'écrin dans lequel les personnes découvrent Châteldon pour la première fois.

La commune souhaite favoriser son entretien, et développer de l'activité. La commune s'est rapprochée de l'association Terres de Liens pour favoriser cette installation.

Terre de Liens propose de changer le rapport à la terre, à l'agriculture, à l'alimentation et à la nature, en faisant évoluer le rapport à la propriété foncière (par exemple acquérir et transmettre des terres à un porteur de projet). Concrètement, une étude va être menée sur les parcelles du Vécou afin de recenser les propriétaires qui souhaiteraient s'impliquer.



Transports scolaires **Horaires** **Aller-retour** **de la ligne** **de Service 192**

Ces horaires sont donnés à titre indicatif pour la période du

04/09/2012 au 04/07/2013 et sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.

Desserte fonctionnant uniquement en période scolaire. L'accès aux autocars est réservé aux détenteurs de la carte de transport 2012/2013.

Infos trafic : 04 73 94 60 13

9

Arrêts	Aller	Retour	
	L.M.M.J.V	L.M.J.V	Mercredi
Puy-Guillaume Collège	-	16:35	12:35
Châteldon Le Pas	-	16:38	12:38
Châteldon Bourg	-	16:40	12:40
Châteldon École	-	16:41	-
Châteldon Chez Morel	7:40	16:55	12:55
Châteldon La Vignole Basse	7:43	16:58	12:58
Lachaux Carrefour route de Ris	7:45	17:00	13:00
Lachaux Poste	7:50	17:05	13:05
Lachaux Cartailier	7:52	17:07	13:07
Châteldon Rongère Montagne Place	8:00	17:10	13:10
Châteldon Chemin de Marioton	8:02	17:12	13:12
Châteldon La Roussille	8:03	17:13	13:13
Châteldon Chemin de DAUPHANT	8:06	17:16	13:16
Châteldon Chemin de GIRONDE	8:10	17:20	13:20
Châteldon Ecole	8:15	-	-
Châteldon Le Pas	8:18	-	-
Puy-Guillaume Collège	8:25	-	-



Familles Bloch

"Les familles alsaciennes Strasburger et Bloch sont, au début de la guerre, réfugiées à Vichy. Parmi les quatre enfants de Louis et Marthe Bloch, Walter et son frère Jean ont été, de 1942 à 1944, mis en sûreté par leurs parents à Lachaux. Quant aux deux filles, l'une, Lilo se retrouve dans un couvent à Pontgibaud et Madeleine, la benjamine, a vécu avec ses grands-parents maternels Strassburger



10

à Châteldon, au second étage d'une maison située au numéro 3 de la rue du Saut de l'Âne (habitation et étude du notaire de l'époque, Maître Chastel).

C'est en 2012 que, pour la première fois depuis près de 70 ans, Madeleine Herschkowitz et Walter Bloch ont revu avec émotion cette maison, grâce à l'amabilité d'Anne et Dominique Meley, les actuels propriétaires.

Après leur visite, les familles Bloch-Strassburger-Herschkowitz ont été reçues à la mairie.

Une occasion de rappeler la permanence et la vigueur des valeurs de la République, véritables rempart pour éviter le retour des heures sombres de notre histoire."



visite hameaux



Visite des hameaux

Comme chaque année, les élus se rendront dans les hameaux de la commune au printemps afin de rencontrer les habitants et de répondre à leurs demandes.

Le calendrier est le suivant, les hameaux soulignés constitueront le point de rencontre des habitants ▲

Programme 2013 Le hameau en gras est le point de rendez-vous

- Samedi 1^{er} juin à 10 h : **Chabot**
à 11 h : La Poncette,
Chez Couttier, **Bonneval**,
Chez Fumas
- Samedi 8 juin à 10 h : **Chez Morel**, Chez Roddes
- Samedi 22 juin à 10 h : **La Vignolle Basse**
à 11 h : **Chez Thuillier**
Samedi 6 juillet à 10 h : **Rongère-Montagne**, Layras,
Les Paillassiers et Gibas





Projets Pour l'Ollière & Idées Locales

Habiter autrement les centres-bourgs

L'étude

Dans le cadre du programme Habiter autrement les centres-bourgs, mené par le Conseil Général du Puy-de-Dôme et le Parc Naturel Régional du Livradois Forez, le Collectif Etc est en résidence à Châteldon pour six mois. Le programme global consiste à concevoir et tester une démarche de projet permettant d'amorcer et d'accompagner le renouvellement de l'habitat des centres-bourgs. L'étude est lancée sur six villages du Parc Régional et doit être transposable à d'autres villages dans le futur.

Le Collectif Etc

Né à Strasbourg en 2009, le Collectif Etc regroupe une douzaine d'architectes, de graphistes et d'urbanistes, et développe des projets qui se veulent optimistes, ouverts et orientés vers les populations locales (plus d'informations sur www.collectifetc.com).

Le Collectif s'est installé dans la commune pour travailler, vivre et tenir un lieu ouvert de septembre 2012 à février 2013.

Ce lieu se situe au 6 place Jean Jaurès à Châteldon et se nomme «Au Projets pour l'Ollière & Idées Locales» : **bienvenue Au P.O.I.L.L.**

La démarche

L'étude est menée avec les habitants et les différents acteurs du territoire en s'appuyant sur leurs idées... Et elles sont nombreuses ! Le rôle du Collectif Etc ressemble à celui d'un accompagnateur de projets : « C'est en croisant, confrontant et rassemblant les avis et propositions de tous les acteurs que le centre-bourg pourra voir émerger une nouvelle dynamique durable ». De ces multiples discussions, ils ont fait émerger une série de projets potentiels qu'ils ont présentés et même testés pour certains, pendant la semaine des Projets Prêts à Porter (voir ci-contre).

Le Collectif Etc propose maintenant d'accompagner la mise en place de certains de ces projets. La commune et ses habitants sont invités à choisir ceux qu'ils voudraient voir se concrétiser. Chacun peut jouer un rôle moteur dans la vie du centre-bourg, et la réussite de ces projets dépendra de l'implication de chacun.

**Tout voir,
tout savoir :**
www.au-poil.org



LUNDI 5/11 -
Signalétique pour visiteurs - Visites guidées



MARDI 6/11 -
Randonnée autour de Châteldon



MERCREDI 7/11 -
Conseil aux projets immobiliers particuliers



JEUDI 8/11 -
Marché de bouche & d'idées



VENREDI 9/11 -
Chantier ouvert pour un espace public



SAMEDI 10/11 -
Inauguration de la nouvelle façade de la TOUF



La Semaine des Projets Prêts à Porter

Cette semaine à mi-parcours de l'étude était l'occasion pour le Collectif Etc de présenter toutes ses propositions de projets via une exposition dans ses locaux, au P.O.I.L.L. et différents événements. Du 5 au 10 novembre 2012, chaque jour a été l'occasion d'approfondir et de tester certains projets (voir ci-contre). Tout au long de la semaine, la popularité, la crédibilité et la faisabilité des projets ont pu être évaluées, ainsi que la motivation suscitée. Les Châteldonnais ont répondu présent et les résultats sont très encourageants. Pour tous ceux qui ont manqué ces journées, un livret sera distribué, il contiendra tous les projets proposés et les photos de la semaine des Projets Prêts à Porter.

L'avenir de Châteldon vous intéresse ? Vous souhaitez vous investir ?

Contactez-nous :
contact@collectifetc.com
6 place Jean Jaurès



A venir en 2013

Résidence d'écrivain
Danièle Saint-Bois
(mai-juin),
auteur romans adultes

- Résidence de Théâtre**
de janvier à juin
- Festival Brindille juin (théâtre pour les tous petits)
 - Fête de la musique 21 juin
 - place Jean-Jaurès
 - Théâtre clownesque 15 août
 - place Jean-Jaurès
 - 3 expos, tout au long de l'été.

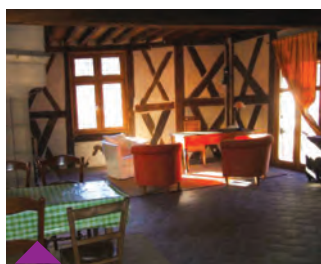
12



Denise Cochin et Anne Meley

On se dé-livre de la télé...

Sous l'autorité de Denise et Anne la bibliothèque vous propose plus de 2 500 volumes pour tous les âges et tous les goûts. De nombreux livres sont en format "large vision" pour les personnes qui ont quelques difficultés de lecture. Le recensement informatique, commencé en 2012, devrait permettre l'édition prochaine d'un catalogue. Une grande souplesse dans la gestion des prêts permet à chaque emprunteur de "déguster" ses livres à son rythme. Alors, fermons la télé et lisons ! Ouverture tous les mercredi de 15h à 17h ▲



Résidence d'écrivain 2012

Depuis douze ans, la commune de Châteldon (Puy-de-Dôme) accueille un écrivain au printemps, en partenariat avec le Centre National du Livre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Fondation de Chambrun. Elle met un logement à la disposition d'auteurs dans une maison à colombages du XV^e siècle, pour des écrivains désireux de poursuivre leurs travaux en résidence de création.

Chaque année, la commission culturelle s'efforce de choisir un écrivain motivé par un travail d'écriture en résidence. Pour cela, des rencontres entre les élus, la commission et les auteurs ont été mises en place, afin de bien définir les objectifs des uns et des autres.

Arrivé début Avril, l'écrivain Rémi Stefani a passé deux mois en résidence à Châteldon. Ce fût l'occasion de faire avancer ses projets et de découvrir la région. Au troisième étage de l'ancienne pharmacie, Rémi Stefani a travaillé à un nouveau roman qui débute au néolithique, avec pour source d'inspiration nos paysages du Livradois-Forez : *"C'est exactement l'endroit que j'imaginais avec des montagnes traversées par des rivières dans un mélange de forêts et de plaines, et la chaîne des puys dans le lointain qui trace une ligne bleutée..."* a-t-il confié aux journalistes de La Montagne, venus l'interviewer. Durant deux mois, Rémi Stefani a fait savoir à ceux et celles qui étaient intéressés par une rencontre, une discussion, que sa porte était ouverte tous les jours pairs de 18h à 20h, afin de rendre accessible son travail, et permettre l'échange et le partage avec les administrés ▲

La résidence :
le salon



Résidence d'écrivain 2013 :

Cette année, le Conseil municipal souhaite poursuivre sa politique de soutien à la création d'une part, et de sensibilisation à la lecture et à l'écrit des habitants de Châteldon d'autre part.

Notre choix s'est porté sur l'auteur Danièle Saint-Bois. Ses livres sont essentiellement publiés aux éditions Julliard, Gallimard et Eres. Elle a reçu plusieurs prix, notamment le prix Jean-Louis Curtis, pour le quatuor autobiographique *"Galapagos, Galapagos"*, *"Frère"*, *"La reine Barcelone"*, et *"Ma mère celle qui m'a tout donné et tout pris"*.

Danièle Saint-Bois nous a contactés pour venir travailler à la Résidence. Elle a été lauréate de la Villa Marguerite Yourcenar en 2008, où elle a écrit *"Marguerite, Françoise et moi, alors qu'elle était en panne d'écriture"*, ouvrage qui a obtenu un franc succès auprès de la Commission Culturelle. Danièle Saint-Bois souligne que le fait de partir loin de chez elle, en résidence d'écriture, dans des lieux dédiés, lui permet de s'immerger complètement dans son écriture.

Soucieux de garantir la diversité des genres, nous sommes heureux d'accueillir pour la première fois un auteur dont le travail porte sur des thèmes aussi différents que la mort, le handicap, la joie aussi bien que la difficulté d'écrire.

Il est également important de recevoir des auteurs qui s'adressent à des publics différents, en l'occurrence ici, un public adulte.

Afin de faire connaître son œuvre, nous avons imaginé de proposer des lectures théâtralisées de textes de Danièle Saint-Bois aux habitants de Châteldon, grâce à une collaboration avec des étudiants en art dramatique.



Xavier Cobo et Romain Molist

15 août 2012 Cobolist

Le temps n'a pas été clément, et c'est réunis sous les barnums de la place Jean Jaurès que nous avons écouté *"Cobolist"* : Une musique où deux voix se mêlent, s'entremêlent autour de standards ou bien de compositions, pour donner un jazz franc au swing puissant ▲



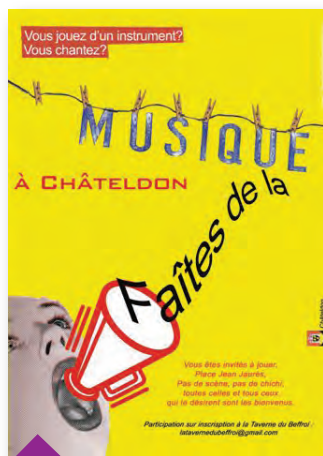
Bilan de l'édition 2012 du Festival rural

L'édition 2012 du Festival Rural est restée fidèle à son identité initiale. Le festival est ancré sur un territoire et mobilise des énergies renouvelées en gardant son esprit d'accueil et d'ouverture.

Il propose un accueil soigné et une scénographie réfléchie afin d'offrir au public un confort optimal avec le souci de l'environnement : les circuits courts sont privilégiés pour les achats alimentaires. Des toilettes sèches sont installées sur le site pour la durée de l'évènement.

Une programmation artistique exigeante : La programmation musicale est ouverte à une grande variété de style (chanson, jazz, électro ...). Le spectacle vivant a également sa place dans la manifestation sous des formes diffé-

rentes (théâtre, cirque...). Depuis 2 ans l'art plastique est présent et apprécié du public, cette année sous la forme d'une exposition de photographies. L'édition 2012 a accueilli 69 artistes venus de toute la France, la soirée du jeudi restant dédiée aux groupes locaux. L'événement connaît une fréquentation stable sur la durée : l'édition 2012, en amenant sur le site plus de 600 personnes en 3 jours, a prouvé l'inscription durable de la manifestation dans le paysage local ▲



21 juin : faites de la musique !

Ce sont les musiciens de La-chaux qui ont donné le LA ! Des mélodies entraînantes soutenues par des chansons bien connues des quatre coins du monde ont transformées la place Jean Jaurès en place de Concert. Le violon, les guitares et les percussions ont permis une ambiance festive, pour les grands, et pour les petits. Puis Le groupe "Wanky" (mot qui signifie Quechua (langue indienne) "Image"), a continué avec une musique complètement différente, mais tout aussi festive ! La rencontre entre un style classique des indiens andins et un style européen nous a fait traverser l'espace et le temps... Les danseurs n'y ont pas résisté ! Pendant ce temps là, la fanfare de Châteldon jouait au fil des rues, s'arrêtant ici et là, pour finalement terminer par un concert plus soutenu devant l'ancienne pharmacie. La fête de la musique, c'est à nous tous de lui donner vie ! Tous ceux et celles qui doré et déjà auraient envie de jouer, chanter, danser le 21 juin prochain sont les bienvenus-es ! ▲



Claire Forgeot Après le feu A cheval sur Juillet-Août, nous avons accueilli l'exposition de Claire Forgeot

Sur les toiles, d'abord, l'on aperçoit que des traces, des traits, des tâches, des points, comme autant d'éclats noirs ou colorés après une déflagration. Un bout de réel arraché se montre là, faute de cadre, faute de monde, faute de nord et de sud, le regard perd ses assises. Le travail de cette artiste exprime les mises en déroute du temps et de l'espace, ici, ce sont les sens qui sont happés ! ▲



Rencontres internationales d'art singulier

L'Ancienne Pharmacie à rouvert ses portes pour une première exposition d'art singulier. L'APACOP est une association ressource pour les artistes singuliers, elle a notamment mis en place une rencontre annuelle Internationale d'Art Singulier, regroupement dans un même espace-temps des artistes singuliers de tous les pays et de tous les publics. La seconde édition a eu lieu à Marsac-en-Livradois le 2^e week-

end de juillet. C'est à cette occasion que nous avons accueilli 4 artistes de l'association qui ont exposé durant la 1^{ère} session de juillet. Organic comix regroupe des auteurs de BD depuis 1989, produisant des magazines, dont le mythique "Strange". Les dessinateurs masqués sont spécialisés dans la réalisation de "fresque BD Live". Les performances BD sont des bandes dessinées géantes (10 x 2 m) réalisées en direct, à l'occasion de concerts, festivals, salons, expositions, conférences...



Richie Faret



"Je suis né il y a déjà un moment Et malgré tout ce que j'ai appris J'ai toujours été en marge de quelque chose, voir de tout Comme si je n'étais pas de ce monde Comme un oiseau qui s'est trompé de ciel !
Tout le travail effectué jusqu'ici a été une lutte contre nature. Trop de questions, trop de réponses trop de trop ! Jusqu'au jour où les questions et soi-disant réponses n'étaient plus-là ! Il ne reste rien d'autre Qu'un individu qui est la peinture avec cette seule recherche de savoir pourquoi il y a quelque chose à la place de rien. Là, où le présent n'a pas de prolongement mais que de l'intensité..."

Pierre Ohniguan ▲



Nathaly Hertwig-Gillet



Sebastien Ruiz



Eric Tournaire et l'Afrique

La troisième période d'exposition en août était consacrée à l'Afrique, et spécialement aux boîtes magiques d'Eric Tournaire, peintre et illustrateur de Brughes.

"Les Boîtes Magiques sont dans la continuité de mes peintures inspirées par l'Afrique. J'essaye de créer des objets, boîtes ou peintures dégagant un vécu, une aura d'aventures multiples, objets de cultes oubliés, reliquaires, souvenirs d'ancêtres lointains, souvenirs de jeunesse, d'autres temps, d'autres vies. J'utilise des ossements d'animaux, des vieux objets, des fragments de jouets et de tissus, assemblés, protégés, cachés dans des petites boîtes peintes qui deviennent ainsi des réceptacles d'émotions."

Eric Tournaire nous a laissé une "empreinte", elle sera elle aussi exposée dans un lieu public de Châteldon : "quand je réalise une œuvre pour quelqu'un ou pour un lieu, j'aime bien le faire sur un support en bois provenant du lieu en question, à choisir ensemble : élément de mobilier ou d'outil, fragment + ou - volumineux, morceau de poutre, vieille planche, etc; un objet avec un vécu lié à l'endroit." ▲



Association de la Jeunesse Châteldonnaise

*Présidente : Cécile Bouvier
Secrétaire : Isabelle Geneste
Trésorier : Thierry Villedieu*

Une bonne dizaine de membres représentant la jeunesse châteldonnaise !

Nous avons fait un concours de boules carrées en juillet et un loto en novembre.



Les projets : décorations dans les rues et sur la place pour les fêtes de fin d'années, participation au marché de Noël, feu figot en juin et loto en novembre pour l'année prochaine. A noter que depuis juin les jeunes ont participé activement à de nombreuses manifestations en proposant leurs services aux autres associations.

Pétanque des badins

*Président : Robert Désiège
Vice Président : Aimé Dauphant
Trésorier : Jean-Michel Arnaud
Trésorier adjoint : Jean-Claude Langbien
Secrétaire : Joseph Bassot
Secrétaire adjoint : Didier Roudier*



Le 15 Août 2012 la Pétanque fête ses 30 ans, la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et... très riche en émotion !



Amicale des Sapeurs Pompiers de Châteldon

*Président : Laurent Constant
Vice président : Jean-Luc Moulin
Trésorière : Patricia Maubert
Trésorière Adjointe : Marine Villedieu
Secrétaire : Xavier Combacon
Secrétaire Adjoint : Jean-François Barret*

Des nouvelles des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) : Depuis Septembre, un 3^e Jeune Sapeur Pompier, Maxime Combacon, a intégré la section JSP de Puy-Guillaume. Deux autres jeunes, Lucas Kwasniack (2^e année) et Andréa Villedieu (3^e année) suivent cette formation à Puy-Guillaume et Châteldon sur une durée de 4 ans afin d'obtenir tous les diplômes nécessaires pour être Sapeur Pompier volontaire.

Vous avez entre 13 et 14 ans et vous voulez des renseignements sur les JSP, vous pouvez contacter Laurent Constant au 04 73 94 68 44 ou Xavier Combacon au 04 73 94 99 92.

Des nouvelles de votre centre : Suite à la mise en place par le SDIS du nouveau système d'alerte, le déclenchement de notre sirène a été suspendu, ceci afin d'éviter le désagrément que pouvait occasionner la sirène sur la population. Une mise en place d'astreinte sur la commune est effective depuis le 1^{er} septembre afin d'assurer la présence d'un nombre suffisant de Sapeurs Pompiers 24H/24, 7jours/7.

Les Pompiers recrutent :
Les personnes intéressées pour devenir Sapeur Pompier peuvent contacter le Chef de Centre Jean-Luc Moulin au 06 08 26 53 12, ou venir pour une rencontre les dimanches matins de 10h30 à 11h30.

Fanfare de Châteldon

*Présidente : Martine Roddier
Vice-Président : Robert Roche
Directeur : Jean-Pierre Vernassière
Sous-Directrice : Audrey Roddier
Trésorière et secrétaire : Sylvie Fiat
Membres : Robert Durantin, André Mailler, Jacques Joubert, Matthieu Rambaud, Guillaume Joubert et Alexandra Jacquier.*



Humus

La quatrième édition de la foire Humus (dédiée à Robert Charbonnier) a été une réussite avec une fréquentation toujours aussi importante, particulièrement pour les 30 conférences qui font de cet événement un grand forum de l'éducation populaire. Le village de Châteldon fait l'admiration des visiteurs et des exposants qui aiment ce parcours le long du Vauziron.



Fête des vigneron

Comité des fêtes

Président : Bernard Raymond
Secrétaire : Cécile Bouvier
Trésorier : Bruno Blanchet
Secrétaire adjoint : Joëlle Chabot
Trésorier adjoint : Jean-Michel Arnaud

Le cru 2012 de la fête des Vignerons, a été excellent que ce soit du point de vue du temps, avec des températures exceptionnelles pour une fin octobre, et de la qualité des chars confectionnés, et des sociétés participantes (C2A de Randan, fanfare de Puy guillaume et de Châteldon).

Nous lançons un appel aux habitants et aux lecteurs de ce bulletin :

Depuis plus de cent ans que la fête des vigneron anime les rues de Châteldon le troisième dimanche d'octobre, de nombreuses photos ont été prises.

Nous souhaitons organiser une exposition des photos et affiches des différentes éditions.

L'intérêt et le succès de cette exposition dépend de vous et des archives que vous pourrez nous ouvrir.

Tous les éléments prêtés seront bien entendu rendus à leur propriétaire.



Des Marcheurs de "Châteldon, Loisirs et Détente" sur le pont, un mardi comme les autres.

Châteldon, Loisirs et Détente

L'Association "Châteldon, Loisirs et Détente" avec 160 adhérents, organise de nombreuses activités avec une chaleureuse convivialité ; marches de chaque mardi avec des surprises sur une journée, marches du 1^{er} samedi de chaque mois, sortie "raquettes" de février, marche nocturne en juillet, randonnée des vendanges en septembre, sortie de 5 jours à l'Ascension prévue cette année 2013 à La Petite Pierre en Alsace, soirée théâtrale en octobre, le thé dansant de janvier et finalisation du parcours "Auzon-Châteldon".

Président : Alain Gironde
Vice Président : André Coste
Trésorière : Marie-Claude Chabrol
Secrétaire : Annie Corre
Secrétaire adjointe : Josiane Desormière
Membres : Marie-Claire Deveze, Brigitte Dissard, Jacques Fey, Patrick Gissinger, Renée Lachaux, Violette Laroche, Dominique Meley, Jean-Pierre Morange, Jean-Paul Nelly.
Nous regrettons le décès de notre ami Guy Persico.



Amicale Laïque

Président : Bruno Blanchet
Vice-président : Fabrice Rongère
Trésorier : Franck Désormière
Vice-trésorier : Sébastien Cary
Secrétaire : Christelle Horn
Vice-secrétaire : Yvan Roques

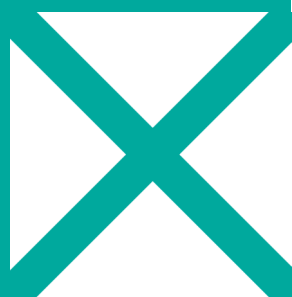
Subventions aux associations

- Association de Protection des Animaux : 300 €
- Amicale Laïque : 1500 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 200 €
- Jeunes Sapeurs-Pompiers : 150 €
- Châteldon Loisirs et détente : 5 00 €
- Club bouliste Châteldonnais : 500 €
- Club des Badins : 80 €
- Comités des Fêtes : 4 000 €
- Fanfare de Châteldon : 1 800 €
- Foyer Socio-éducatif Collège Condorcet : 180 €
- T.O.U.F. : 80 €
- Pétanque des Badins : 80 €



Dix vins cochons

Le salon des Dix vins cochons à réuni cette année plus de 400 amateurs de vins naturels. Le salon des Dix vins cochons à réuni cette année plus de 400 amateurs de vins naturels qui sont venus rencontrer la quarantaine de vigneron naturels et goûter leurs dernières cuvées. Les vins naturels sont travaillés sans produits chimiques et sont vinifiés sans ajouts de souffres ou autres substances chimiques. Les dix vins cochons fêteront leurs dix ans l'année prochaine, le 1^{er} samedi de décembre.



Communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs



Collecte des Ordures Ménagères

Pour 2013, aucun changement concernant la collecte :

Secteur 1

(Bourg de Châteldon
+ les villages de Rongère basse,
Chez Dauphant,
Chez le meunier, Chez le voisin,
Chatard, Les vernes,
Grand'Garde, Brafumel,
Chez tout seul, Gironde,
Gaulichard, La croix vernet,
Grosbet et Rongère)

- Lundi matin ramassage des sacs noirs
- Mardi matin ramassage du tri sélectif "sacs jaunes", 1 semaine sur 2

Secteur 2

(Chez thuillier, Sapet, Marioton,
Les paillassiers, La cagerotte,
Layras, Chabot, La roussille,
Rongère Montagne, Gibas, Roddes,
Chez basset, Chez morel,
La vignolle basse)

- Mardi matin ramassage des sacs noirs
- Lundi matin ramassage du tri sélectif "sacs jaunes", 1 semaine sur 2

Secteur 5

(Chez fumas, Chez bonnet
et Chez coutier)

- Vendredi matin ramassage des sacs noirs
- Mercredi matin ramassage du tri sélectif "sacs jaunes", 1 semaine sur 2

Le rattrapage des jours fériés est indiqué dans le calendrier de collecte 2013 distribué par les services de la Communauté de Communes.

Si vous n'avez pas été destinataire de ce calendrier, merci de vous rapprocher de la Mairie ou des services de la Communauté de Communes.

Déchèterie

Une nouvelle déchèterie a été construite sur la commune de Puy Guillaume (à l'entrée sud dans la ZAC de l'Ache, à proximité des Emmaüs) en remplacement de celle située à Châteldon.

Ouverte depuis le 11 février 2012, vous pouvez y accéder gratuitement au moyen d'un badge remis par les services de la Communauté de Communes à chaque foyer du territoire.

Cette nouvelle installation offre des filières supplémentaires vous permettant ainsi de déposer tous les déchets suivants : placo-plâtre, gravats, encombrants, ferrailles, cartons, journaux-revues-magazines, déchets verts, bois valorisable, bidons et emballages vides souillés, pneus de véhicules légers sans jantes, déchets ménagers spéciaux (emballages de produits toxiques), huiles minérales et végétale usagées, déchets d'équipements électriques et électroniques.

Cependant, les sacs jaunes et noirs qui sont déjà collectés en porte à porte ne sont pas acceptés en raison des

nuisances olfactives que cela peut causer aux habitations voisines.

Si vous n'avez pas votre badge d'accès, je vous invite à vous rendre au siège de la Communauté de Communes muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour le retirer.

Accueil de loisirs sans hébergement de la Communauté de Communes

En charge de la compétence « Enfance – Jeunesse » la Communauté de Communes a repris la gestion de l'ALSH de Paslières pour la partie Extra scolaire, à savoir tous les mercredis ainsi que du lundi au vendredi pendant les périodes de vacances scolaires (Février, Pâques, Toussaint, Juillet).

Les enfants du territoire, de 4 à 17 ans, sont accueillis pour partager des activités autour de thématiques, toujours dans une démarche pédagogique. Cette année les thèmes abordés ont été "le Far West", "Magie et Sorcellerie",

"L'eau", "Départements d'outre mer".

Au-delà de ces thématiques, diverses activités sont proposées :

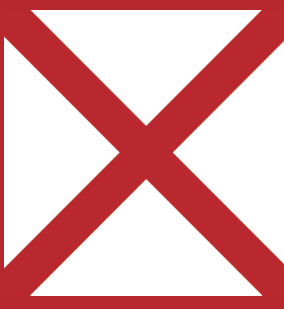
- Jeux de société, ping-pong, baby-foot, échecs
- Expression manuelle, artistique et plastique
- Initiation au tennis, hockey sur pelouse, badminton
- Piscine d'été

Des minis séjours sont également organisés (Séjour à la Bourboule, Initiation à l'équitation...)

- Accueil des enfants de 7 h 30 à 18 h 30
 - Activités de 9 h à 17 h
 - Modalités d'inscription : Les mercredis ou par téléphone au 04 73 94 82 65 (ALSH) ou au 04 73 94 74 12 (Communauté de Communes)
- Inscriptions closes 15 jours avant le 1^{er} jour des vacances

Pour plus d'information vous pouvez contacter les services de la Communauté de Communes





Une seule demande de logement social en ligne

Valable pour tous les bailleurs sociaux du Puy-de-Dôme. L'association du logement social du Puy-de-Dôme a mis en place un formulaire de demande de logement en ligne. Ce document convient pour tous les bailleurs sociaux du département. Chaque bailleur met à disposition des personnes n'ayant pas internet un accès sur place. Pour bénéficier d'un logement social vous devez :

- Être de nationalité Française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité.
- Occuper le logement en tant que résidence principale.
- Ne pas dépasser le niveau de ressources défini en fonction de votre composition familiale.

La demande en ligne peut être enregistrée sur les sites suivants :

www.auvergne-habitat.fr
www.ophis.fr
www.domaulim.fr
www.logidome.com
www.auvergne.scichabitat.fr

Les organismes sont à votre écoute



Valoriser sa maison en centre bourg

Par un courrier adressé fin d'année dernière, il était proposé aux habitants du centre bourg la possibilité de faire réaliser par les services techniques des dispositifs permettant des plantations en pleine terre sur le trottoir, en pied de façade. Quelques volontaires se sont déjà fait connaître en mairie et quatre premiers dispositifs ont été déjà réalisés. L'entretien est ensuite à la charge du propriétaire. Il s'agit de favoriser l'embellissement et le fleurissement de notre commune. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie ▲

- Quels sont mes droits et devoirs de locataire, de bailleur ?**
- Améliorer un logement, avec quelles aides ?**
- L'assurance dommages ouvrages est-elle obligatoire ?**
- Comment réduire ma facture de chauffage ?**
- Qu'est-ce qu'un bouquet de travaux ?**
- Que signifie RT 2012 ?**
- Quelles sont les garanties d'un Contrat de Construction de Maison Individuelle ?**
- Contactez l'ADIL 63**

Ses conseils sont totalement neutres et gratuits depuis 30 ans grâce aux acteurs de l'habitat du Puy-de-Dôme.

Renseignements :
 Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand), ou encore par le Point visio public installé dans votre communauté de communes.

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- THIERS :
 12 rue Barante
 Tél. 04 73 80 90 07
 Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.



ADIL 63
Espace INFO>ÉNERGIE
 129, avenue de la République
 63100 Clermont-Ferrand
 Tél. 04 73 42 30 75
 Fax : 04 73 42 30 78
 contact@adil63.org
 Site : www.adil63.org ▲



Des aides pour les façades dès 2013

La commune de Châteldon a été retenue par le conseil régional dans le programme de « mise en tourisme des villages Auvergnats » en vue d'obtenir, à terme, le label Plus Beaux Villages de France. Le financement d'un programme actuellement en cours de redimensionnement, pour privilégier des investissements plus simples et pour permettre une intervention sur le bâti privé. En effet, une partie des fonds est destinée à la réfection des façades des particuliers. Le financement public de la réfection d'une façade pourrait s'élever à 50% dans la limite de 10 000 euros. Sont concernées des façades jugées d'intérêt architectural, patrimonial, social particulier. Un règlement permettant la sélection des candidatures retenues a été adopté par le conseil municipal. Les candidats peuvent déjà se manifester en mairie. Chaque demande sera étudiée par la commission mise en place spécialement pour ce dispositif ▲

Résultat du concours des maisons fleuries 2012

Le 13 juillet 2010, le jury communal du concours des maisons fleuries s'est réuni et a arrêté le classement. Comme chaque année, le conseil municipal a décidé de récompenser les 21 personnes inscrites à ce concours, suivant les préconisations du jury.

1^{er} Martine Desiage

2^e Lucie Fradin

3^e Jean Joubert

4^e Alain Laplace

5^e Sylvie Fiat

6^e Claudine Constant

7^e ex aequo

Françoise Dauphant

Denise Desiage

9^e ex aequo, Solange Valfort

10^e ex aequo,

Agnès Carthonnet

Alix Balichard

Dominique Cartailier

13^e ex aequo,

Denise Cochin

Elise Pinaud

Gabriel Rumianowski

Isabelle Manso

Léontine Desiage

Marinette Fradin

Rémi Desormière

Viviane Hart

Yvette Decombe



AQUADOM 63, Services à domicile sur le canton de Châteldon

Au quotidien une aide adaptée :

Aide à la toilette, au lever/ au coucher, à l'habillage/ au déshabillage, maintien de l'autonomie...

Un accompagnement à la carte, une aide à la mobilité, loisirs, courses, consultation médicale...

Pour les personnes âgées, Adultes handicapés...

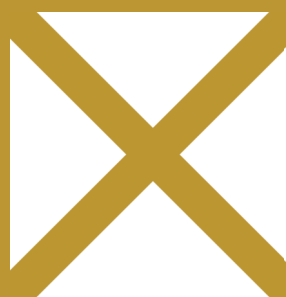
Garde enfant à partir de 3 mois :

Aide au lever, bain, douche, habillage/ déshabillage, change...

Entretien quotidien, hebdomadaire du domicile pour tout public :

Ménage, repassage, petit jardinage, petit bricolage...

services



L'inscription sur les listes électorales

" voter est un droit, c'est aussi un devoir civique "

La révision des listes électorales intervient chaque année du 1^{er} septembre au 31 décembre.

Durant cette période, la commission de révision des listes électorales examine les radiations à effectuer ainsi que les demandes d'inscription. Cependant, vous pouvez venir en mairie toute l'année pour que votre inscription soit enregistrée.

Si vous venez d'arriver sur la commune, il est temps de vous faire inscrire.

Rappelons que le changement de domicile n'implique pas l'inscription automatique sur les listes électorales. Pour cela vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral, c'est à dire, avoir son domicile sur la commune, y avoir une résidence ou bien être contribuable depuis au moins cinq années consécutives. Seules les personnes ayant atteint leur majorité au cours de l'année sont inscrites automatiquement sur le registre électoral de leur lieu de résidence.

En 2011, certains cantons devront renouveler leurs conseillers généraux. Le canton de Châteldon n'est pas concerné par ce scrutin.

Ramassage des ordures ménagères

Encombrants

Si vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants et que vous ne pouvez pas vous rendre vous-même à la déchetterie, signalez-le en mairie. Les services municipaux regrouperont les demandes et organiseront un ramassage collectif à une date qui vous sera indiquée.

Le trésor public

Trésorerie de Luzillat
Route de Vendègre
63350 Luzillat

Téléphone : 04 73 73 88 30
Fax : 04 73 73 88 39

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30.

La poste

Ouverture de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le samedi de 10h à 12h. Vous pouvez également téléphoner

au 04 73 94 60 50.

Dernière levée du courrier à 14h30 la semaine et 12h pour le samedi.

Le courrier distribué par boîte postale est disponible dès 10h.

Assistantes sociales

Amandine Thevenot :

le mardi de 9h30 à 12h.

Il est possible de rencontrer une assistante sociale du

Le service public et les permanences en mairie

Conseil Général lors de la permanence en mairie le troisième jeudi de chaque mois de 10h à 12h.

Bibliothèque

(Dans les locaux de la mairie)
Le mercredi de 15h à 17h.

S.I.A.D

Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile

A Puy-Guillaume du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le SIAD propose trois services : le service de soins à domicile le service d'aide à domicile le service de petit bricolage et petit jardinage
Il intervient auprès de toutes les tranches d'âge, le SIAD a l'agrément qualité garde d'enfants et transport accompagné. Ce service compte maintenant plus de 110 salariés qui vont chez 400 bénéficiaires répartis sur 16 communes.

Tarifs municipaux

Salle polyvalente

Location

- 150 € par festivité associations communales
- 200 € par festivité particuliers de la commune (activités à but lucratif non autorisées)
- 225 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 315 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur (activités à but lucratif non autorisées)

Caution

- 150 € associations communales, particuliers de la commune, commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 250 € particuliers et associations de l'extérieur

Salle de réunions

Location

- 75 € par festivité associations

communales, particuliers de la commune

- 100 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 125 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur

Caution

- 100 € pour tous les usagers

Vaisselle

- 50 € location
- 50 € caution

Cérémonies funéraires laïques

- Gratuité aux familles des défunts domiciliés ou résidant dans la commune au moment du décès
- 100 € pour les familles des défunts résidant hors de la commune

Concessions

dans le cimetière

Cimetière

- Concession trentenaire 160 € le m²
- Concession cinquantenaire 220 € le m²

Reposoir

- Gratuité pendant 1 mois
- Au-delà d'1 mois 85 €

Location des gîtes communaux

Gîte communaux 7 rue des Remparts

- Gîte 1, 2 et 3 : 6 personnes

- 215 € la semaine
 - 130 € le week end
 - Gîte 4 : 4 personnes
 - 185 € la semaine
 - 120 € le week end
 - Gîte 5 : 2 personnes
 - 165 € la semaine
 - 105 € le week end
- Journée complémentaire 30 €
Caution 100 €
Taxe de séjour : 0.30 €
Acompte 25 % à la réservation
Contact réservation
04 73 94 60 65

Gîte de caractère rue de l'Aire

- 500 € haute saison été
 - 300 € moyenne saison, vacances de Noël, de Février, de Printemps et autres périodes
 - 150 € 2 nuitées (sauf juillet août)
 - 200 € 3 nuitées (sauf juillet août)
- Caution 150 € semaine
Caution week end 75 €
Forfait ménage 25 €
Forfait linge de maison 20 €
Contact réservation :
04 73 32 00 30

Recherche d'emploi

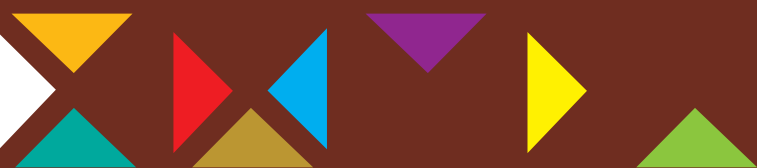
La mairie met à disposition gratuitement un accès Internet pour les demandeurs d'emploi selon les modalités suivantes : le mardi de 14h30 à 16h, du mercredi au samedi inclus de 10h à 11h30.

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) a pour mission d'informer les femmes et les familles dans les domaines du droit, de la vie quotidienne et pratique, de l'emploi et de la formation. Des réponses peuvent être apportées par des juristes aux questions relatives à une procédure de divorce, de violences conjugales, de pension de réversion... Un accompagnement veuvage est également possible avec la mise en place de groupe de paroles. Pour joindre le CIDFF 63, il suffit de téléphoner au 04 73 25 63 95 ou de consulter le site internet <http://cidf63.com>



Les marchés des quatre saisons rythmeront l'année 2013



agenda 2013

Janvier

Samedi 5

- Cérémonie des vœux de la Mairie, 10 h 45 à la salle polyvalente
- Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente

Dimanche 20

Thé dansant Châteldon, Loisirs et Détente

Dimanche 27

Loto de l'Amicale Laïque

Février

Samedi 2

Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente

Vendredi 8

Conseil municipal à 18 h 30

Samedi 9

Pot d'accueil des nouveaux habitants

Mars

Samedi 2

Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente

Vendredi 8

Journée internationale de la femme

Samedi 23

Marché de Printemps

Vendredi 29

Conseil municipal à 18 h 30

Avril

Samedi 6

Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente

Dimanche 7

Repas des Aînés

Samedi 13

Banquet de la chasse Châteldon Montagne

Samedi 27

Concert de printemps de la fanfare*

Dimanche 28

Commémoration de la déportation à 11 h

Mai

Samedi 4

Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente

Mercredi 8

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 à 12 h

Samedi 11

Concours de boule au stade

Jeudi 9 au samedi 11

Festival rural*

Vendredi 17

Conseil municipal à 18 h 30

Dimanche 19

Concours de pétanque de l'Amicale Laïque

Jeudi 30

Festival Brindilles

Juin

Samedi 1^{er}

- Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente
- Visite des hameaux : 10 h à Chabot, 11h à La Poncette, Chez Couttier, Bonneval et Chez Fumas

Vendredi 7 et samedi 8

Gala Acorps Danse à la salle des fêtes de Puy-Guillaume

Samedi 8

Visite des hameaux à 10 h Chez Morel et Chez Roddes

Mardi 18

Commémoration de l'Appel du 18 juin à 20 h

Vendredi 21

- Fête de l'école
- Fête de la Musique*

Samedi 22

- Visite des hameaux à 10 h à La Vignolle Basse et à 11 h Chez Thuilier
- Marché d'été

Juillet

Mercredi 3

Vernissage de la première exposition, 18 h à l'ancienne pharmacie

Jeudi 4

Conseil municipal à 18 h 30

Samedi 6

- Visite des hameaux à 10 h à Rongère-Montagne, Layras, Les Paillassiers et Gibas
- Randonnée nocturne Châteldon, Loisirs et détente 20 h à la salle polyvalente

Dimanche 14

Fête nationale, défilé à 11 h

Mercredi 24

Vernissage de la deuxième exposition, 18 h à l'ancienne pharmacie

Août

Mercredi 14

Vernissage de la troisième exposition, 18 h à l'ancienne pharmacie

Jeudi 15

Spectacle de rue à 16 h Place Jean Jaurès

Septembre

Samedi 7

Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente

Vendredi 13

Conseil municipal à 18 h 30

Dimanche 15

24^e randonnée des Vendanges

Samedi 21

Marché d'automne

Octobre

Samedi 5

- Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente
- Soirée théâtre de Châteldon, Loisirs et détente*

Samedi 19 et dimanche 20

Fête des Vignerons*

Dimanche 27

Loto de l'Association de la Jeunesse Châteldonnaise

Novembre

Vendredi 8

Conseil municipal à 18 h 30

Samedi 9

Randonnée mensuelle Châteldon, Loisirs et détente 14 h à la salle polyvalente

Dimanche 10

Bourse aux jouets et vêtements de l'Amicale laïque

Lundi 11

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à 12 h

Samedi 16

Concours de belote de l'Amicale Laïque

Samedi 23

Concert de Sainte-Cécile de la fanfare à l'église*

Samedi 30

Assemblée générale de Châteldon, Loisirs et détente

Décembre

Dimanche 1^{er}

Sainte-Barbe des Pompiers

Samedi 7

Salon des Dix Vins Cochons*

Samedi 14

Marché d'Hiver

Jeudi 19

Conseil municipal à 18h30

Vendredi 20

Arbre de Noël de l'Amicale Laïque

*** Lors des manifestations qui se prolongent en soirée l'éclairage public restera allumé après 23 h.**